

PARCOURS UCARE C6, CPF

Année 2023

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les compétences techniques et réglementaires en agroalimentaire, afin de conduire un atelier de transformation fermier.

Valider le bloc de compétences C6 du Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (BPREA) : « Transformer les produits animaux/végétaux issus des exploitations agricoles ».

CONTENU DE LA FORMATION

➤ Parcours individualisé : planification d'un parcours de formation adapté et modulé par un entretien de positionnement au préalable :

- Prise en compte des pré-acquis et des expériences professionnelles antérieures à la formation
- Définition d'un parcours répondant au projet professionnel en s'appuyant sur la diversité des modules de formations courtes proposés par le CFPPA

➤ Pour valider le parcours, les compétences nécessaires minimales porteront sur :

- l'hygiène, la réglementation en agroalimentaire fermier et la maîtrise de la méthode HACCP
- les compétences techniques directement reliées au projet professionnel

MOYENS HUMAINS ET PÉDAGOGIQUES

Formateurs du CFPPA.

Atelier de transformation équipé de matériels professionnels, de petite et moyenne capacité de production.

Alternance d'apports théoriques et pratiques.

Volume horaire : 105h (évaluation comprise), individualisable en fonction des pré-acquis.

MODALITES D'EVALUATION

Lors de chaque module, le stagiaire est évalué à tout moment par le formateur par le questionnaire, l'observation, la vérification de l'apprentissage des gestes techniques.

Une attestation individuelle de formation est délivrée à l'issue de chaque module.

L'évaluation certificative du bloc de compétences C6 du BPREA (niveau 4) est réalisée en fin de parcours (en présentiel ou distanciel), par le formateur référent puis est validée par le jury permanent régional.

L'attestation d'obtention du bloc de compétences est adressée au stagiaire.

COÛT ET CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE

- Coût : 22 €/heure, soit 154 € par jour et par personne.
- A qui s'adressent nos parcours CPF : Salariés (du privé ou du public), artisans, autoentrepreneurs.
- Cette formation ne nécessite pas de prérequis.
- Entrée permanente. Le parcours se déroule sur l'année civile.

Nos locaux sont accessibles pour les personnes en situation de handicap. Nous contacter.

- Taux d'applications professionnelles (2022) : 94,4%
- Taux de satisfaction (2022) : 94%
- Taux de réussite aux examens (2022) : 100%